

INFORMATIONS POST AGO

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD « MPBS »

SA au capital de 14.206.500 Dinars
 Siège Social : Route de Gabès Km 1,5 - SFAX
 Matricule Fiscal : 11599 F / A / M / 000

Suite à la réunion de son assemblée générale ordinaire en date du 15 Juin 2019 ; la société MPBS publie ce qui suit :

- Les résolutions adoptées,
- Le bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

1/ Les résolutions adoptées par l'assemblée Générale ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société « MPBS » et du groupe « MPBS », et les rapports du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2018, et après examen des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2018, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2018 tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire adopte la proposition du Conseil d'Administration d'affectation du résultat qui se présente comme suit :

<i>Résultat de l'exercice 2018</i>	3 113 785,088
<i>Résultats reportés antérieurs</i>	7 943 038,896
<i>Sous total</i>	11 056 823,984
<i>Réserve légale 5%</i>	-67 650,000
<i>Réserve Spéciale de réinvestissement</i>	- 1 000 000,000
<i>Réserves ordinaires</i>	- 5 000 000,000
<i>Résultats reportés (antérieurs à 2014)</i>	896 201,829
<i>Résultats reportés (soumis à RS en cas de distribution)</i>	4 092 972,155

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014 et des dispositions de l'article 46 de la loi 2017-66 du 18 décembre 2017, l'impôt de 10% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013.

L'assemblée générale ordinaire prend acte des dispositions ci-dessus mentionnées et constate que les fonds propres exonérés de l'impôt en cas de leur distribution sont détaillés comme suit :

<i>Résultats reportés (antérieurs à 2014)</i>	896 201,829
<i>Prime d'émission</i>	3 124 760,000
<i>TOTAL</i>	4 020 961,829

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide de distribuer un dividende de 200 millimes par action correspondant à la somme globale de 1 420 650 Dinars, prélevée sur la prime d'émission. Ainsi, l'assemblée générale ordinaire précise que les dividendes distribués de 1 420 650 Dinars sont de ce fait hors champ d'application de la retenue à la source sur les dividendes.

La mise en paiement des dividendes est fixée pour la date du 10 juillet 2019

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire approuve les conventions prévues par les articles 200 et 475 du CSC, dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire décide d'allouer des jetons de présence à hauteur de 8.000 Dinars Brut par administrateur au titre de l'exercice 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

2/Le bilan après affectation du résultat comptable

ACTIFS	31-déc-18	31-déc-17	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31-déc-18	31-déc-17
<u>Immobilisations incorporelles</u>	446 231,959	437 831,959	Capital social	14 206 500,000	13 530 000,000
Moins: amortissements	-398 880,822	-355 610,924	Réserves légales	1 420 650,000	1 353 000,000
	47 351,137	82 221,035	Prime d'émission	1 704 110,000	3 124 760,000
<u>Immobilisations corporelles</u>	25 326 935,122	24 941 523,427	Autres capitaux propres	160 996,476	113 014,872
			Reserve ordinaire	5 000 000,000	
Moins: amortissements	-13 292 874,471	-11 887 741,831	Réserves spéc. réinvest.	1 000 000,000	650 000,000
	12 034 060,651	13 053 781,596	Résultats reportés	4 989 173,984	7 969 538,896
<u>Immobilisations financières</u>	4 276 766,562	3 481 684,582	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	28 481 430,460	26 740 313,768
Moins: provisions			Résultat de l'exercice		
	4 276 766,562	3 481 382,661	Total cap. propres après affectation PASSIFS	28 481 430,460	26 740 313,768
Total des actifs immobilisés	16 358 178,350	16 617 687,213	Passifs non courants		
Autres actifs non courants	15 123,334	31 511,667	Emprunts	3 128 918,610	3 237 866,810
Total actifs non courants	16 373 301,684	16 649 198,880	Autres passifs financiers	0,000	0,000
ACTIFS COURANTS			Provision	50 000,000	50 000,000
Stocks	11 760 111,301	11 190 497,665	Total des passifs non courants	3 178 918,610	3 287 866,810
	11 760 111,301	9 589 168,616	Passifs courants		
Clients et comptes rattachés	20 667 781,179	17 583 719,119	Fournisseurs	6 480 346,329	12 227 750,858
Provisions	-790 386,331	-552 571,369	Autres passifs courants	2 455 237,273	2 406 933,880
	19 877 394,848	17 031 147,750	Concours bancaires et autres passifs financiers	11 879 921,888	5 672 047,107
Autres actifs courants	1 753 032,241	3 240 905,461	Total des passifs courants	20 815 505,490	20 306 731,845
Placement et autres actifs financiers	2 052 580,496	2 049 423,142			
Liquidités et équivalents de liquidités	659 433,990	173 739,525	Total des passifs	23 994 424,100	23 594 598,655
Total des actifs courants	36 102 552,876	33 685 713,543			
TOTAL DES ACTIFS	52 475 854,560	50 334 912,423	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	52 475 854,560	50 334 912,423

3/L'état d'évolution des capitaux propres :

Désignations	Capital social	Réserves légales	Réserves ordinaires	Subvention d'invest.	Réserves spéciales de réinvest.	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
SNC au 31/12/2017	13 530 000,000	1 353 000,000		113 014,872	650 000,000	3 124 760,000	7 969 538,896	0,000	26 740 313,768
Augmentation capital	676 500,000				-650 000,000		-26 500,000		0,000
Encaissement subvention				109 665,000					109 665,000
Subv. inscrite au Résultat				-61 683,396					-61 683,396
Résultat de l'exercice 2018								3 113 785,088	3 113 785,088
solde au 31/12/2018 avant affectation	14 206 500,000	1 353 000,000		160 996,476	0,000	3 124 760,000	7 943 038,896	3 113 785,088	29 902 080,460
Affectation du résultat de l'exercice 2018									0,000
Réserves légales		67 650,000						-67 650,000	0,000
Réserv.spéciale de Réinvest					1 000 000,000			-1 000 000,000	0,000
Réserves ordinaires			5 000 000,000				- 5 000 000,000	0,0000	0,000
Résultats reportés							2 046 135,088	-2 046 135,088	0,000
Dividendes à distribuer sur exercice 2018						-1 420 650,000			-1 420 650,000
SNC au 31/12/2018	14 206 500,000	1 420 650,000	5 000 000,000	160 996,476	1 000 000,000	1 704 110,000	4 989 173,984	0,000	28 481 430,460

4/ Renseignements concernant le droit de vote et la répartition du capital

4.1 Nombre de titres comportant droit de vote

Les droits de vote existant à la date de la tenue de l'assemblée générale : **7 103 006**

L'ensemble des 7 103 006 titres ont le même droit de vote.

4.2 Répartition du capital

Liste des actionnaires détenant directement ou indirectement entre 50% et 66,7 % des droits de vote à la date de la tenue de l'assemblée générale :

Identification	Adresse	Nombre d'actions ordinaires détenues au 10/06/2019	% du capital	Nombre de droits de vote détenus	% du Nombre total de droits de vote détenus
Mr. Sofiène SELLAMI	Route de Tunis km 2,5 Sfax	4 585 544	64,56%	4 585 544	64,56%

Liste des actionnaires détenant directement ou indirectement entre 5% et 5 % des droits de vote à la date de la tenue de l'assemblée générale :

Identification	Adresse	Nombre d'actions ordinaires détenues au 10/06/2019	% du capital	Nombre de droits de vote détenus	% du Nombre total de droits de vote détenus
Mr. Moncef SELLAMI		373 100	5,26%	373 100	5,26%

Liste des actionnaires détenant directement ou indirectement moins de 5% des droits de vote à la date de la tenue de l'assemblée générale :

Identification	Adresse	Nombre d'actions ordinaires détenues au 10/06/2019	% du capital	Nombre de droits de vote détenus	% du Nombre total de droits de vote détenus
Autres actionnaires		2 144 362	30,19%	2 144 362	30,19%

INFORMATIONS POST AGE

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD « MPBS »

SA au capital de 14.206.500 Dinars
Siège Social : Route de Gabès Km 1,5 - SFAX
Matricule Fiscal : 11599 F / A / M / 000

Suite à la réunion de son assemblée générale extraordinaire en date du 15 Juin 2019 ; la société MPBS publie ce qui suit :

Les résolutions adoptées par l'assemblée Générale Extraordinaire

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide d'augmenter le capital social de la société « MPBS » pour un montant de Un million Quatre Cent Vingt Mille Six Cent Cinquante Dinars (1 420 650 TND) pour le porter de Quatorze Millions Deux Cent Six Mille Cinq Cent Dinars (14 206 500 TND), à Quinze Millions Six Cent vingt Sept Mille Cent Cinquante Dinars (15 627 150 TND), et ce par la création de 710 325 Actions nouvelles gratuites de 2 Dinars de nominal l'une, à répartir entre les anciens actionnaires et les cessionnaires de droits d'attribution à raison d'Une action nouvelle gratuite pour Dix actions anciennes.

Cette augmentation se fera par l'incorporation de la réserve spéciale de réinvestissement conformément aux dispositions de l'article 7 du Code d'incitation aux investissements pour un montant de Un million de Dinars (1 000 000 TND) et par l'incorporation d'une partie des résultats reportés pour un montant de Quatre Cent Vingt Mille Six Cent Cinquante Dinars (420 650 TND), à prélever sur les résultats reportés des exercices 2014-2015 -2016-2017 et 2018.

La jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée à partir du 01 janvier 2019.

L'assemblée générale extraordinaire donne pouvoir au conseil d'administration pour la réalisation de cette augmentation du capital.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution précédente et sous réserve de la réalisation de l'augmentation de capital projetée, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 6 des Statuts de la Société :

ARTICLE 6 "Nouveau" : CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la société est fixé à Quinze Millions Six Cent vingt Sept Mille Cent Cinquante Dinars (15 627 150 TND) divisé en Sept Millions Huit Cent treize Mille Cinq Cent Soixante Quinze Actions (7 813 575) actions nominatives de Deux Dinars Tunisiens (2 TND) chacune, libérées intégralement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère au conseil tous pouvoirs, pour la réalisation et la réalisation de cette opération.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés.

